

Certificat de salaire, de retenue d'impôt et de crédits d'impôt bonifiés

salarié(e): _____

nom _____ prénom _____

numéro _____ rue _____

code postal _____ localité _____

ligne	description	code postal	localité	autres informations
1	période du _____ au _____			classe d'impôt et taux (suivant fiche) _____
2	A) rémunérations brutes ¹⁾			H) désignation de l'employeur
3	Nature ²⁾			nom: _____
4				adresse: _____
5				_____
6		sous-total:		
7	B) déductions			
8	1. cotisations sociales ³⁾			I) fiduciaire ou personne de contact chargée de la comptabilité des salaires
9	cotisations sociales non déductibles			nom: _____
10	cotisations sociales déductibles (ligne 8 - ligne 9):			adresse: _____
11	2. déductions des cases 11 à 15 de la fiche de retenue ⁴⁾	FD		
12		FO		téléphone: _____
13		DS		
14		CE		J) indemnisation par la Caisse Nationale de Santé ⁶⁾
15		AC		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
16	C) exemptions			du _____ au _____
17	1. salaires payés pour les heures supplémentaires			du _____ au _____
18	suppléments de salaires			du _____ au _____
19	suppléments de salaires pour travail de nuit, de dimanche et de jours fériés			
20	2. autres exemptions (à spécifier)			K) LRCP ⁷⁾ oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
21	_____			L) décompte annuel par l'employeur ⁷⁾
22	_____			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
23	_____			certifié exact,
24	D) rémunérations servant de base à la retenue			
25	E) impôt retenu ⁵⁾			_____, le _____
26	F) crédit d'impôt pour salariés bonifié	CIS		
27	G) crédit d'impôt monoparental bonifié	CIM		signature de l'employeur

1) Indiquer toutes rémunérations en espèces ou en nature, y compris les indemnités pécuniaires de maladie avancées pour compte de la Caisse Nationale de Santé, les gratifications et autres rémunérations non périodiques, l'avantage fiscal de la mise à la disposition d'une voiture de service, etc.

2) Indiquer séparément en signalant par des lettres: S = salaire, C = cotisation de sécurité sociale complémentaire, R = rappels d'années antérieures, P = pension.

3) Part de l'assuré, les cotisations pour l'assurance dépendance non comprises.

4) Déduction inscrite sur la fiche de retenue pour frais de déplacement (FD), frais d'obtention (FO), dépenses spéciales (DS), charges extraordinaires (CE) ou abattement conjoint (AC).

5) Le cas échéant, après l'établissement du décompte annuel.

6) Cocher, si oui ou non, il y a eu, au courant de l'année, une ou plusieurs interruptions de travail pour maladie. Cette rubrique ne s'applique pas aux employeurs qui ont liquidé eux-mêmes les indemnités pécuniaires de maladie, pour autant que ces indemnités sont comprises sub. A).

7) Cocher la case correspondant à la mention utile.